

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2025
Délibération n°37

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le quatorze mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard HERMITTE Jean-
Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ;
ALPHAND Thierry ; Franck ADISON ; VIESSANT Céline ; Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi ; VERNET
Laurent ; ALDEBERT Gérard ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard

Procurations : VERNET Laurent à MOSSO Véronique ;
Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : DENOMINATION DES VOIES ET RUES DE VALLOUISE-PELVOUX – REPRISE
DE LA DELIBERATION N°12 DU 31 MARS 2021**

Par délibération n°12 en date du 31 mars 2021 le conseil municipal a approuvé la
dénomination des voies et rues communales.

Cette délibération nomme les voies du territoire communal, ce qui n'implique pas que les voies
listées relèvent toutes d'une appartenance au domaine public communal. En effet, certaines
sont des routes départementales, d'autres sont privées.

Une erreur matérielle a été commise dans l'annexe de la délibération n° 12 du 31 mars 2021,
en effet, il convient de supprimer le nom « communales » inscrit en titre.

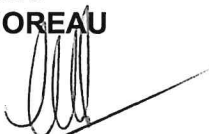
En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de valider cette correction en approuvant
le tableau tel qu'annexé à la présente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Approuve de modifier** le tableau de dénomination des voies tel qu'annexé à la
présente délibération ;
- **Dit** que la présente délibération remplace et annule la délibération n°12 du 31 mars
2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

